



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

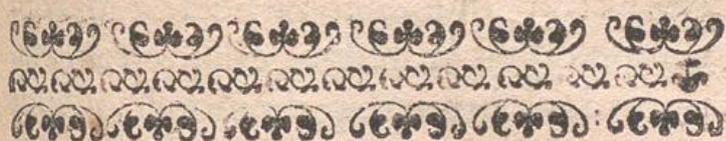
Universitätsbibliothek Paderborn

L' Année Chretienne Contenant Des Sujets de Meditations & de Prieres pour la Communion de tous les Dimanches & des principales Festes de l'Année

Paris, 1687

Reflexion importante sur ce Livre

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49853](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49853)



REFLEXION

IMPORTANTE

SUR CE LIVRE:

Où il est parlé de la Communion de toutes les Semaines, des pechez veniels, & des tiedeurs qui peuvent y apporter de l'obstacle.

QUoy qu'il semble que ce Livre porte tous les Chrestiens indifferemment à communier tous les huit jours, en donnant quelques sujets de reflexions pour la Communion des Dimanches & des principales Fêtes, on se croit obligé néanmoins de leur représenter icy quelle doit estre la sainteté de leur vie, & la pureté de leur cœur, pour approcher si souvent d'un Autel redoutable aux Saints & aux Anges mesmes. On ne doit pas avoir une opinion si basse des dispositions que demande une communication si ordinaire & si frequente avec JESUS-CHRIST,

pour croire que dans un siecle aussi corrompu qu'est le nostre, elles se rencontrent dans beaucoup de monde. Aussi un grand Saint & un grand Docteur de ces derniers temps fait, assez voir l'idée qu'il avoit de la vertu necessaire pour communier si souvent, lorsqu'il en parle de la sorte, & mesme dans un ouvrage où il n'a dessein que d'instruire les Religieux, qui faisant profession d'une vie plus sainte & plus pure que les gens du monde, sont d'ordinaire beaucoup mieux disposez qu'eux pour recevoir souvent cette sainte nourriture.

S. Bonna »
vent. de »
Prof. re- »
lig. lib. 2. »
677.

» Si quelqu'un, dit-il, desire de recon-
 » noistre s'il vaut mieux communier sou-
 » vent que rarement, il est difficile en ce-
 » cy de donner à tout le monde une mê-
 » me regle. Les merites des hommes
 » auxquels il faut avoir égard pour regler
 » leurs Communions, ne sont pas égaux.
 » Leurs actions & leurs affections ne
 » sont pas routes semblables. Leurs de-
 » sirs sont differens, & les operations du
 » S. Esprit dans chaque personne sont
 » extrêmement diverses. Et c'est à ces
 » choses neanmoins qu'il faut avoir beau-
 » coup d'égard, si on ne veut pas deshono-
 » rer Dieu, ny aller au S. Autel lorsque
 » Dieu n'y appelle pas. Si on avoit à don-

ner conseil sur ce point aux gens du monde, on seroit encore obligé de considerer qu'entre ceux dont on est en peine de regler les Communions, les uns sont dans l'innocence de leur baptesme, & que les autres en sont decheus; & qu'entre ces derniers les uns en sont decheus par un seul peché mortel, & les autres par plusieurs pechez mortels; que les uns encore sont demeurez fort long-temps dans leurs pechez, & que les autres s'en sont relevez aussi-tost après leur cheute. Il faut sans doute avoir égard à ces divers états des ames dans le reglement des Communions, & à ces differentes indispositions qui sont plus ou moins grandes selon la qualité des pechez & la durée du temps pendant lequel on y est demeuré.

Si donc on n'ose establir la Communion de toutes les Semaines parmi toutes les personnes religieuses, c'est à dire parmi tous ceux qui ont tout quitté pour servir Dieu, & qui se sont consacrez à une profession plus particuliere de la pieté Chrestienne par un vœu public & solennel, parce qu'il ya plusieurs états dans l'état mesme de la religion; on doit estre encore beaucoup

300 DE LA COMMUNION
plus reservé à permettre cette Com-
munion de tous les huit jours entre les
Laiques.

» C'est pourquoy dit ce saint Docteur,
» comme on ne peut pas prescrire un
» mesme remede à tous les malades à cau-
» se de la diversité des complexions ou du
» lieu, ou du temps, ou du regime de vi-
» vre, ou pour quelques autres conside-
» rations qui font qu'on leur donne une
» mesme chose ou plus souvent ou plus
» rarement, ou dans une moindre, ou
» dans une plus grande quantité, il en est
» demesme du remede & de la viande
» spirituelle, qui est le Corps de J E S U S-
» C H R I S T. Autrement ce seroit se ren-
» dre semblable à ces Medecins ignorans
» qui sans considerer les divers tempe-
» ramens & les differentes dispositions de
» leurs malades, leur ordonnent à tous
» un mesme remede, & ainsi en tuent
» beaucoup plus qu'ils n'en guerissent.
» Ceux par exemple qui se sont emba-
» rassez dans les soins & dans les occupa-
» tions du monde, ne peuvent pas déga-
» ger leur esprit aussi souvent pour se met-
» tre en état de communier, que ceux qui
» sont dans des affections & dans des oc-
» cupations toutes spirituelles. Aussi tous
» ne veillent pas avec la mesme circonspe-

ction à la garde de leur ame, au reglement de leurs mœurs, & à la pureté de leur conscience, qui sont cependant trois choses nécessaires pour meriter de communier souvent : la premiere, de veiller à la garde de son ame, c'est à dire de s'éloigner avec soin & avec prudence, non seulement des occasions qui la peuvent perdre entierement, mais aussi de celles qui luy peuvent causer le moindre mal. En second lieu, au reglement de ses mœurs, c'est à dire à les rendre conformes aux enseignemens immuables de l'Evangile, & à marcher sur les pas que JESUS-CHRIST nous a tracez, & enfin à la pureté de sa conscience, c'est à dire à la conserver pure de toutes les affections du monde, & à la purifier avec soin des moindres taches par l'eau des larmes & par le feu de la charité.

Il semble donc, ajoûte ce S. Docteur, que si on excepte les Prestres, à peine se trouvera-t'il une personne si vertueuse & si sainte à qui il ne suffist de communier pour l'ordinaire une fois la Semaine. Et cette decision doit nous retenir beaucoup, pour nous empescher d'établir temerairement comme une regle generale entre les Docteurs Catho-

302 DE LA COMMUNION
liques, que la Communion de tous les
huit jours doit estre commune à toutes
fortes de personnes, puisqu'au contrai-
re ce saint Docteur veut qu'elle soit le
prix & la recompense de la plus parfaite
vertu qui se puisse presque rencontrer,
qu'il croit qu'à peine se peut-il trouver
quelqu'un si religieux & si saint qui ne
se doive contenter de cette frequenta-
tion de l'Eucharistie.

Enfin ce saint Docteur pour demeu-
rer toujourns ferme dans cette impor-
tante maxime, Que la frequentation de
cet auguste Mystere ne se peut regler
que par beaucoup de circonstances, &
principalement par les diverses opera-
tions du Saint Esprit dans les ames,
aussi-tost qu'il a declaré que son senti-
ment estoit qu'il n'y avoit gueres de
personnes si vertueuses qui ne dussent
se contenter de communier une fois la
Semaine, il ajoûte pour exception: Si
ce n'est, dit-il, qu'il arrive quelque rai-
son particuliere qui la porte à com-
munier plus souvent comme quelque
maladie survenante ou la rencontre
d'une Feste solemnelle, ou la ferveur
d'une extraordinaire devotion, ou une
soif extrême & un desir brûlant de re-
cevoir celuy qui est seul capable de ra-
fraîchir

fraîchir l'ardeur de l'ame qui l'aime. " "
 Et parce que c'est le Saint Esprit qui " "
 peut seul inspirer cette sainte ardeur & " "
 ces transports violens, ainsi qu'on a " "
 sujet de le croire, on ne doit pas s'atta- " "
 cher en ces rencontres aux loix de la " "
 coûtume, non plus qu'aux reglemens " "
 & aux ordonnances des hommes. " "

Voila ce que l'on doit considerer
 pour approcher utilement de la Com-
 munion tous les huit jours. Aussi M.
 de Geneve qui conseille à sa Philothée
 de communier tous les huit jours, par-
 ce qu'il la suppose, comme il dit dans
 des dispositions saintes, qu'il declare
 estre necessaires pour une si frequente
 Communion, écrit à une Dame, qu'il
 n'est point d'avis qu'elle permette à sa
 fille de communier tous les quinze
 jours, si elle n'a non seulement une
 grande ferveur pour la sainte Commu-
 nion, mais aussi un grand soin de mor-
 tifier les petites imperfections de la
 jeunesse. Les paroles de ce saint Prelat
 sont admirables sur ce sujet.

Je ne voudrois pas Madame, que " "
 vous portassiez vostre fille à une si fre- " "
 quente Communion, qu'elle ne scache " "
 bien peser ce que c'est que frequenter " "
 la Communion. Il y a de la difference " "

» entre discerner la Communion d'entre
 » les autres participations , & discerner
 » la frequente Communion d'avec la rare
 » Communion. Si cette petite ame dis-
 » cerne bien que pour frequenter la sain-
 » te Communion il faut avoir beaucoup
 » de pureté & de ferveur , & qu'elle y
 » aspire & soit soigneuse à s'en parer,
 » alors je suis bien d'avis que l'on l'en
 » fasse approcher souvent, c'est à dire de
 » quinze en quinze jours: Mais si elle
 » n'a point d'autre chaleur qu'à la Com-
 » munion , & non point à la mortification
 » des petites imperfections de la jeunef-
 » se , je pense qu'il suffiroit de la faire
 » confesser tous les huit jours & commu-
 » nier tous les mois. Ma chere fille je
 » pense que la Communion est le grand
 » moyen d'atteindre à la perfection ;
 » mais il la faut recevoir avec le desir &
 » le soin d'oster du cœur tout ce qui de-
 » plaist à celuy que nous y voulons loger.

Que si ce saint Evesque croit que les
 petites imperfections de la jeunesse de-
 voient empescher une jeune fille élevée
 dans la vertu & dans la pieté sous la
 conduite d'une bonne mere , de com-
 munion plus souvent que tous les mois
 si elle ne travailloit beaucoup à s'en
 corriger , il n'auroit pas crû que des

personnes engagées dans le monde & sujettes à bien d'autres imperfections, se trouvaient si facilement dans les dispositions nécessaires pour communier tous les huit jours.

On peut ajouter à cet avis de M. de Geneve celui d'un autre grand serviteur de Dieu du dernier siècle, qu'il a extrêmement estimé, je veux dire le S. Prestre Avila, qui parle de cette sorte de la conduite qu'on doit tenir envers les ames, pour ce qui est de la Communion, dans une lettre écrite à un Directeur. Ne permettez pas à ces personnes, luy dit-il, de communier autant de fois qu'ils le voudroient, parce qu'il s'en trouve beaucoup qui communient plustost par legereté que par une profonde reverence. C'est pourquoy ils viennent dans un tel état qu'ils ne tirent aucun fruit de la sainte Communion, & n'en deviennent point meilleurs: ce qui est un grand malheur & qu'il faut éviter autant qu'il est possible. Soumettez-les donc à une grande & profonde reverence envers ce Mystere sacré. Si vous en voyez quelqu'un qui ne l'ait pas, reprenez-le & luy ostez le pain jusqu'à ce qu'il le desire fort, & qu'il s'en reconnoisse indigne. Il suffit

» au commun de communier trois ou
» quatre fois l'année. Aux autres neuf ou
» dix fois ; Aux personnes religieuses de
» quinze en quinze jours. Ceux qui sont
» mariez peuvent attendre trois Semaines
» & un mois. Et quant à ceux que vous
» verrez particulièrement touchez du ze-
» le & amour de Dieu, connoissant pres-
» que à l'œil le fruit & l'accroissement de
» leur vie spirituelle, ils pourront com-
» munier de huit en huit jours, suivant le
» conseil de saint Augustin. Il ne faut pas
» permettre de communier plus souvent
» si on ne voit quelque grande faim &
» reverence, ou quelque extrême tenta-
» tion ou nécessité qui conseillast autre
» chose. En quoy il faut avoir égard à
» certaines personnes, & s'y conduire
» avec beaucoup de prudence. Je croy
» qu'il s'en trouvera peu ausquels il soit
» utile de se presenter à ce sacré Mystere,
» & de communier plus souvent que de
» huit jours en huit jours. Saint Bonaven-
» ture dit qu'en tous ceux qu'il a connus
» il n'en a trouvé aucun qui ait pu rece-
» voir le Corps de nostre Seigneur plus
» souvent que ce terme. Saint François
» de Padoüe au commencement se con-
» fessoit & communioit trois ou quatre
» fois l'année, & depuis croissant en sain-

teté, il se confessoit & communioit tous les Dimanches. Mais pour recompense de cette celeste nourriture, ceux qui l'auront receüe doivent apprendre à rendre quelque service à JESUS-CHRIST ou en renonçant & quittant quelque passion, ou en faisant quelque autre chose toutes les fois que l'on communiera.

Ce qui rendoit tous ces Sains si circonspects à ne permettre pas indifféremment à toutes sortes de personnes de communier tous les huit jours, c'est qu'ils estoient persuadez que les pechez mesmes veniels y apportent un grand obstacle, selon ce sentiment de saint Gregoire Pape: Que les fautes legeres des Justes s'ils ne s'efforcent tous les jours de les effacer par la penitence, remplissent l'ame de telle sorte qu'elles l'empeschent de pouvoit estre rassasiée de cette viande celeste, & que l'épreuve de nous-mesmes que saint Paul nous commande de faire avant que de manger ce pain ne se doit pas seulement entendre des pechez mortels, mais aussi de ces offenses, pour nous obliger à purifier nostre ame des moindres taches, lorsque nous voulons participer à cette victime pure.

C'est pourquoy saint Bonaventure

dont nous avons rapporté d'abord les
» sentimens sur ce sujet dit: Eprouvez-
» vous vous mesmes, & confidez avec
» quelle charité & quelle ferveur vous
» vous approchez du Fils de Dieu. Car il
» ne faut pas seulement éviter les pechez
» mortels, mais aussi les veniels, qui ve-
» nant à se multiplier par nostre negli-
» gence & nostre paresse, ou mesme par
» les inadvertances & les distractions
» d'une vie relaschée & d'une mauvaise
» accoutumance, encore qu'ils ne don-
» nent pas à l'ame le coup de la mort,
» rendent néanmoins l'homme tiede, pe-
» sant, & plein de nuages, & le mettent
» dans l'indisposition d'approcher de ce
» Mystere, si le soufflé du S. Esprit ne sur-
» vient pour dissiper toute cette poussie-
» re & toutes ces pailles, si la flame de la
» charité ne les consume, lorsque le cœur
» s'embrase d'une ardeur sainte par la
» consideration de sa bassesse. C'est pour-
» quoy prenez bien garde de ne vous en
» approcher pas estant trop tiede, sans
» regler vostre ame autant que vous le de-
» vez, & sans considerer assez l'import-
» tance de cette action. Car vous rece-
» vez le Fils de Dieu indignement si vous
» ne vous en approchez pas avec assez de
» reverence & de circonspection. C'est

Pourquoy l'Apostre dit que l'on mange & que l'on boit sa condamnation ; ce qu'il marque encore plus clairement en ces paroles suivantes. C'est pour cette raison que plusieurs parmi vous sont foibles, c'est à dire par l'inconstance de leur foy, & malades, c'est à dire blesez par un grand peché ; Et plusieurs d'orement, c'est à dire par la tiedeur & par la paresse. Helas à quelles extremitez me trouvoy-je réduit ! Et combien sont grands les perils qui me menacent de tous costez ! Si je m'approche indignement de ce Mystere, je me jette dans une horrible condamnation ; & si je m'en retire par une negligence & par un mépris notable, je merite aussi d'estre condamné.

La doctrine excellente de ce saint Docteur qui soutient que les pechez veniels doivent quelquefois nous éloigner de l'Autel, est d'autant plus considerable qu'elle est conforme à ce que dit formellement Saint Augustin, qui nous apprend aussi que les pechez veniels doivent nous oster l'assurance de nous presenter au Fils de Dieu. Ne negligez pas, dit-il, vos pechez parce qu'ils sont petits. Car les gouttes d'eau sont fort petites, & neanmoins elles remplissent

» les fleuves , emportent les digues & en-
» traînent les arbres avec leurs racines.
» Je vous demande à vous qui dites que
» ces pechez sont petits , si vous voudriez
» bien que toutes les fois que vous les
» commettez , on vous fist autant de peti-
» tes playes dans le corps , & autant de
» taches & de trous dans vos habits. Que
» si vous ne pourriez souffrir ny l'un ny
» l'autre , avec quelle conscience pouvez-
» vous souffrir le mesme traitement à vô-
» tre ame ? Quiconque donc agit de la
» sorte , témoigne qu'il aime plus sa chair
» & ses vestemens que son ame. Car
» estant faits comme nous sommes à l'i-
» mage de Dieu , nous defigurons cette
» mesme image toutes les fois que nous
» faisons quelque chose de deshonneste.
» Jugez s'il est raisonnable de traiter Dieu
» en cette maniere. Pour moy je ne com-
» prends pas comment n'y ayant personne
» qui voulust entrer dans l'Eglise avec un
» vestement plein d'ordure , il y en a nean-
» moins qui ayant l'ame soüillée par quel-
» que sorte d'impureté , ont l'assurance
» de se presenter à l'Autel sans craindre
» cette parole de l'Apostre : Que celuy
» qui mange le Corps & boit le Sang du
» Seigneur indignement , est coupable du
» Corps & du Sang du Seigneur. Si nous

avons honte de toucher au Corps du «
Fils de Dieu avec des mains sales, nous «
devrions encore bien plus apprehen- «
der de le recevoir dans une ame im- «
pure.

Ce n'est pas qu'il faut beaucoup con-
siderer icy ce que l'on dit, que les pe-
chez veniels doivent quelquefois nous
retirer de l'Autel. Car si tous les pe-
chez veniels devoient nous empescher
de recevoir l'Eucharistie, toute la terre
souffriroit un interdit general, & ce ne
seroit pas pour des hommes fragiles
comme nous sommes que JESUS-
CHRIST auroit institué ces Mysteres.
Il faut donc beaucoup distinguer, & ne
pas croire aussi d'un autre costé qu'il
n'y a point de peché veniel qui doive
nous empescher de communier. Ce se-
roit sans doute un tres grand mal. Car
l'abus si dangereux de ne tenir aucun
compte des pechez veniels, & de les com-
mettre avec la mesme hardiesse que l'on
feroit les meilleures actions, est monté
maintenant à un tel excés, que ce seroit
une grande playe pour les ames que
d'autoriser cet abus, & de représenter
ces sortes de pechez comme des choses
aufquelles il ne faut avoir aucun égard
lorsqu'il s'agit de se presenter au plus

redoutable des Myſteres.

Quoy-que ces pechez ne tuent pas l'ame d'un ſeul coup comme font les mortels, il faut neanmoins avoir grand ſoin d'en effacer ſans ceſſe les taches par les remedes de la penitence, par les prieres, par les aumosnes, par de fortes reſolutions ſuivies de fideles & de frequentes pratiques, par l'éloignement des mauvaiſes compagnies, par les retraites dans ſon logis, par des œuvres contraires à celles que l'on a faites, comme par l'occupation contre l'oifiveté, par le ſilence contre la liberté des paroles, par les loüanges & les témoignages d'eſtime contre les médiſances, par de favorables interpretations contre les mauvais ſoupçons, par la liberalité contre la trop grande épargne & la dureté envers les pauvres, par des actions humbles contre des actions orgueilleuſes, par des marques d'amitié contre les averſions; par la vigilance contre la pareſſe, par la mortification contre l'attachement au plaifir des ſens, & enfin par des traitemens doux & favorables contre les aigreurs & les coleres domeſtiques qui troublent toute la maiſon interieure & exterieure. Car autrement il faut craindre, dit ſaint Au-

gustin, que ces pechez venant à se multiplier ne causent comme une espece de galle, & n'effacent tellement la beauté de nostre ame, qu'ils la privent des embrassemens de cet Epoux qui est le plus beau de tous les hommes.

C'est pourquoy ce saint Docteur établit en deux choses le devoir d'un homme juste touchant les pechez: La premiere de n'en commettre jamais de mortels; La seconde d'expier sans cesse les veniels par les œuvres de charité.

Mais pour instruire fidelement ceux qui veulent vivre dans la pieté Chrétienne comme leur baptême les y oblige, il faut distinguer avec soin les pechez veniels d'avec l'affection aux pechez veniels, puisque cette affection selon le sentiment de l'antiquité est un juste empeschement de frequenter l'Eucharistie. C'est une verité importante qu'un des plus saints Evesques de nostre temps a établie de nouveau comme une regle indubitable en matiere de devotion. Il y a grande difference, dit-il en sa Philothée, entre les pechez veniels & l'affection aux pechez veniels. Nous ne pouvons jamais estre tout à fait purs des pechez veniels, mais nous pouvons bien n'avoir aucune affection au peché

1. Part.
ch. 22.

» veniel. Il faut donc purger son ame de
 » toutes les affections à ses pechez, c'est
 » à dire qu'il ne faut point nourrir volon-
 » tairement la volonté de perseverer en
 » aucune sorte de peché veniel, puisque
 » ces affections sont directement contrai-
 » res à la devotion, & qu'elles rendent
 » l'ame extrêmement malade quoy-qu'el-
 » les ne la tuent pas. C'est ce qu'il expli-
 » que par une comparaison importante.
 » Les mouches mourantes, dit le Sage,
 » perdent & gastent la douceur du par-
 » fum; Il veut dire que les mouches ne
 » s'arrestant gueres sur le parfum, mais
 » n'y touchant qu'en passant, ne gastent
 » que ce qu'elles prennent; mais quand
 » elles meurent dans le parfum, elles luy
 » ostent tout son prix. Demesme les pe-
 » chez veniels venant à une ame devote,
 » mais ne s'y arrestant pas long-temps ne
 » luy nuisent pas beaucoup; mais si ces
 » mesmes pechez demeurent dans l'ame
 » par l'affection qu'elle y met, ils luy font
 » perdre sans doute la douceur du parfum
 » c'est à dire la sainte devotion.

» C'est pourquoy encore que les res-
 » sentimens de quelques atteintes du pe-
 » ché n'empeschent pas que l'on ne com-
 » munie tous les huit jours; on ne le doit
 » pas faire neanmoins si l'on y a la volon-

te engagée , parce qu'en ce cas , dit Gennadius , la Communion charge plus la conscience qu'elle ne la purifie. Car alors on peut dire qu'il y a dans l'estomac de l'ame quoy que d'ailleurs saine, comme une mauvaise humeur qui l'empesche de digerer cette viande sainte.

C'est ce que M. de Geneve a parfaitement bien compris , ayant établi sur ce passage de Gennadius , la regle qu'il donne de la Communion. *De recevoir*, dit-il, *tous les jours l'Eucharistie ny je ne le loüe , ny je ne le blasme , mais de communier tous les Dimanches , je le conseille & y exhorte chacun , pourveu que l'esprit soit sans aucune affection de pecher ; ce sont les propres paroles de saint Augustin , avec lequel je ne loüe ny ne blasme absolument que l'on communie tous les jours. Mais Philothée, vous voyez que saint Augustin exhorte & conseille fort bien que l'on communie tous les Dimanches. Faites-le donc tant qu'il vous sera possible. Puisque comme je presuppose , vous n'avez nulle sorte d'affection au peché veniel , vous estes en la vraye disposition que S. Augustin demande.*

Ce n'est donc qu'à ceux qui se trouvent dans cette disposition de cœur &

dans cette pureté de conscience que M. de Geneve conseil'e la Communion de tous les huit jours, & non pas indifferemment à toutes sortes de personnes. Et afin que l'on ne croye pas qu'il ait suivi ce sentiment sans l'avoir bien pesé, il le repete dans la fin du mesme Chapitre, & y établit comme une regle certaine & indubitable, que pour communier tous les huit jours, il faut n'avoir ny peché mortel, ny aucune affection au peché veniel, & avoir un grand desir de communier.

Mais cette disposition de n'avoir aucune affection au peché veniel ne consiste pas à se tromper soy-mesme comme font beaucoup de personnes, & à rejeter sur nostre fragilité tous les effets de nostre peu de vertu & de nostre negligence. Pour juger si nostre cœur est veritablement dégagé de l'affection au peché veniel, il est necessaire que nos propres actions qui sont les fruits des affections secretes que nous nourrissons dans l'ame, nous servent de témoignage qu'autant que nous pouvons nous évitons ces pechez, que nous fuyons avec soin toutes les occasions qui nous y peuvent porter & que nous embrassons toutes celles qui nous don-

ment moyen de les fuir : ce qui consiste principalement à aimer la solitude & la retraite de sa maison & peu la compagnie des gens du monde qu'une telle personne ne doit voir que par nécessité & par force, pour s'acquiter des vrais devoirs civils & non de ceux qui sont superflus, estant impossible, comme sainte Therese remarque fort bien, qu'une personne embarrassée dans le monde s'avance dans la vertu, & mesme qu'elle ne soit en danger dans l'estat où elle est, si elle ne se retire de toutes les affaires non nécessaires autant que sa condition le peut permettre, parce, dit-elle, *qu'il est impossible d'estre parmi tant de bestes si venimeuses sans en estre mordu assez souvent.* Il faut donc pour se croire avec raison, degagé de l'affection au peché veniel, éviter l'occasion & la negligence. Car enfin la parole de ce mesme Saint dans cette mesme introduction est également vraie pour toutes sortes de pechez & mortels & veniels. *Que c'est estre dans la volonté tacite de retourner au peché, & par consequent dans l'affection de pecher, que de ne vouloir pas éviter l'occasion du peché ny prendre les expediens nécessaires à l'amendement de sa vie.*

Enfin pour juger s'il n'y a point dans nous quelque peché veniel qui nous doive porter à nous separer quelquefois de la Communion, il faut considerer dans les pechez veniels qu'il y en a de volontaires & d'involontaires selon le langage des anciens Peres : Il y en a qui procedent de nostre mauvaise inclination, & d'autres qui sont causez par quelque tentation étrangere. Il y en a que nous commettons avec deliberation, & d'autres que nous ne faisons que par imprudence. Il y en a qui viennent d'une longue accoûtumance, & d'autres qui n'aissent d'une occasion passagere. Il y en a de negligence & de pure fragilité, de malice & d'ignorance, d'exterieurs & d'interieurs. Les uns blessent davantage la pureté de nostre ame, & les autres moins. La charité du prochain semble plus interessée dans les uns que dans les autres. Il y en a qui causent quelque scandale & d'autres qui n'en causent point. Les uns apportent plus de troubles à nostre esprit que les autres : Et enfin ils sont quelquefois en plus grande multitude & d'autrefois en plus petit nombre. Il faut donc avoir beaucoup de discernement & de prudence pour sçavoir qui

font ceux de ces pechez veniels qui doivent nous porter quelquefois à une abstinence respectueuse de la sainte Eucharistie.

Mais il ne faut pas omettre icy qu'entre les choses qui doivent éloigner quelquefois les personnes de pieté de la sainte Communion une des principales est la tiédeur. Que les laches & les paresseux, dit saint Chrysostome, n'approchent point de l'Eucharistie; mais que tous ceux qui en approchent soient embrarez d'ardeur & de zele. Si les Juifs estoient debout, avoient leurs fouliez à leurs pieds & leurs bastons à leurs mains, & passoient promptement lorsqu'ils mangeoient l'Agneau Pascal, combien devons-nous avoir de feu & d'activité en ce Sacrement?

Saint Bonaventure suivant la doctrine de ce saint Pere, dit demesme dans son abregé de la Theologie: Qu'il y en a qui se doivent separer de la Communion à cause de leurs fautes, & quelques-uns mesme sans peché mortel, mais pour la reverence qui est deuë à ce Sacrement, comme ceux qui ne se croyent pas assez purs de corps & d'esprit; ou qui ne sentent pas de devotion en eux. Et ces personnes font bien de

s'en retirer, lorsqu'ils le peuvent faire pour des causes legitimes & sans scandale. Car lorsqu'il n'y a point de necessité de communier, il leur faut conseiller d'attendre jusques à ce qu'ils puissent approcher du Fils de Dieu estant bien preparez, & avec la devotion & la circonspection qui luy est deüe.

Et le mesme dit encore ailleurs : *Il faut bien prendre garde de ne s'approcher pas de l'Eucharistie avec trop de tiedeur sans mettre son ame en assez bon ordre & sans penser à ce que l'on fait; parce que c'est recevoir le Fils de Dieu indignement, que de ne s'en approcher pas avec assez de reverence, de circonspection & d'attention.*

C'est pourquoy S. Chrysostome ne craint pas d'ordonner à tous ceux qui ne sont pas fervens, & chargez des richesses des bonnes œuvres, de se retirer de la sainte Table, quoy-qu'ils soient delivrez de leurs pechez, & il menace d'une punition severe, *celuy qui ne craindra point d'approcher de la Table du Roy, estant couvert de haillons, pâle, maigre & desfiguré.*

Ce seroit se tromper que de croire que parce que l'Eucharistie a esté insti-

ruée par JESUS-CHRIST pour nous fortifier, nous nous en devons approcher avec toutes sortes de foiblesses sans considerer de quelle nature elles sont, & de quelles causes elles procedent. Le pain nous a esté donné de Dieu pour fortifier nos corps & pour soutenir le cœur de l'homme, comme l'Ecriture mesme le témoigne, *ut panis cor hominis confirmet.* Ainsi un homme qui se sent foible par le defect de nourriture, ou parce que ses esprits sont épuisez par le travail, fait fort bien de recourir au pain pour reparer ses forces, & pour se guerir de cette foiblesse & de cette faim qui est une marque de la santé. Mais si la foiblesse & la langueur qu'un homme ressent est une langueur de fièvre, & qui procede de la corruption du dedans & de la mauvaise disposition des parties nobles, ce seroit une fort mauvaise maniere de vouloir reprendre ses forces que de manger beaucoup de pain, au lieu qu'il se le doit retrancher jusques à ce que les remedes aient chassé les mauvaises humeurs & remis le corps dans une meilleure disposition. Alors le pain pourra servir tout ensemble & de nourriture & de remede en donnant à la

322 DE LA COMMUNION
guerison son dernier accomplissement,
& consumant en quelque sorte les der-
niers restes de sa maladie par la force
& par la vigueur qu'il redonne à tous
les membres.

Ainsi le pain celeste de l'Autel nous
a esté donné pour fortifier nos ames,
pour les maintenir en vigueur, pour
empescher le deperissement de la grace,
pour en reparer ce qui s'en perd tous
les jours, pour nous soutenir dans les
foibleesses qui nous arrivent par la lassitude
du chemin, lorsque nous suivons
JESUS-CHRIST dans le desert; comme
les cinq pains qui estoient la figure
de l'Eucharistie furent distribuez aux
troupes de peur qu'ils ne manquassent
de force; *ne deficerent in via*, pour
rassasier cette faim ardente qui nous
fait bruler du desir de nous unir à
JESUS-CHRIST, & enfin pour don-
ner quelque soulagement à cette sainte
langueur que l'ame qui est embrazée de
l'amour de l'Epoux celeste, ressent si
souvent dans cette longue & ennuyeu-
se separation de son eternelle jouissan-
ce. Car la femme qui ne languit pas
dans l'absence de son mari ne l'aime
point, & le voyagur qui ne soupire
pas après son retoeur n'a point d'affec-

ction pour son pays , & l'homme sain qui ne veut plus se nourrir de viandes solides, témoigne par là qu'il est malade.

Mais si nous reconnoissons que nous avons éteint en nous la chaleur du S. Esprit nécessaire pour digerer cette nourriture divine, si le dereglement de nos passions a troublé tout le temperament de nostre ame, si le vice l'a corrompuë, si ces traits enflamez du diable dont l'Apostre parle, luy ont imprimé de profondes blessures, si elle ne sent de la pesanteur lorsqu'elle se veut élever vers Dieu, que parce qu'elle gemit encore sous le poids de ses pechez; si les langueurs & les foiblez sont des marques visibles que le cœur est encore plein de venin; ce n'est pas le meilleur moyen de diminuer ses maux, que de vouloir manger des mesmes viandes & en mesme quantité que ceux qui se portent bien au lieu de travailler auparavant par les exercices de la penitence qui sont les remedes de ces maux, à reparer les desordres de nostre mauvaise vie, & à remettre peu à peu nostre ame malade dans une assez bonne disposition & en une assez grande santé pour estre capable d'une nourri-

324 DE LA COMMUNION
ture si solide, afin qu'alors ce pain spi-
rituel & divin fasse à son égard ce que
le pain materiel fait à l'égard du corps
ne servant pas seulement à la nourrir,
mais aussi à achever son entière gueri-
son & à consumer les derniers restes
de la maladie, en laissant en nous la
semence & la racine d'une vie & d'une
santé toute divine tant pour l'ame que
pour le corps.

FIN.